

Ecole publique de PONT-ASTIER

Conseil d'école du 1^{er} trimestre 2 016- 2 017

Lundi 10 octobre 2016

Etaient présents :

Mme ALBARIC: adjointe responsable des affaires scolaires
Mmes ALONSO CID, AUDEBERT, FIRON, JACQUEMIN et M BLANC:
représentants élus des parents d'élèves
Mmes BOISSON, CHAUMEIL, JOANNET, ROUSSEL, THORRE et Mr FELIDE:
enseignants
Mme CHALABREYSSE : responsable de la restauration scolaire
Mme PATURET : représentante de l'accueil périscolaire UFCV
Mme NARDOCA: DDEN

Etaient excusés :

M BIGAY : IEN de la circonscription de THIERS
Mme BRUSSAT : Maire
M DAUDUIT : conseiller municipal chargé des affaires scolaires
Mmes GENEIX et GUEHENEUX : représentantes élues des parents d'élèves

Les points suivants ont été abordés :

Présentation des différents membres, rôle du DDEN

Rôle du conseil d'école, règlement intérieur, secrétariat...

1) Effectifs de la rentrée 2016

L'école compte 119 élèves.

13 PS + 13 MS → Mme JOANNET

15 GS et 7 CP seulement le matin → Mme THORRE

19 CE1 + 7 CP l'après-midi → M FELIDE

15 CE 2 + 9 CM1 → Mme ROUSSEL

5 CM1 + 20 CM 2 → Mme BOISSON + jeudi avec Mme GERBAL

Les 7 CP changent d'enseignant en milieu de journée, système qui a été rôdé l'an dernier et qui donne satisfaction.

Mme ROUSSEL assure l'enseignement de l'Anglais pour les CM pendant que Mme BOISSON prend les CE2 le lundi de 15 h 45 à 16 h30.

Le mardi de 14 h à 15 h, Mme THORRE prend les CE2 pour l'enseignement des sciences pendant que Mme JOANNET prend les GS avec les MS pour permettre à Mme ROUSSEL d'avoir uniquement ses élèves de CM1.

La sieste pour les PS est organisée dans la salle informatique.

Un élève en situation de handicap et un autre en attente de réponse de la MDPH a obtenu par notification de la MDPH, une aide humaine par une AVSi mutualisée ce qui se traduit par une seule personne qui fait 20 h à répartir sur l'école.

108 inscrits à la cantine : beaucoup d'élèves ont un planning. Mme CHALABREYSSE déplore que certains parents le donnent ou le modifient un peu tardivement.

55 élèves fréquentent l'APS le soir le plus chargé.

2) Mesures de sécurité renforcée

Les mesures de sécurité ont été renforcées depuis la rentrée. La limitation et le contrôle visuel des entrées dans les bâtiments sont devenus plus stricts. Les portes extérieures non contrôlables visuellement (hall, porte de la maternelle...) sont fermées à clé pendant le temps de classe et tant qu'il n'y a pas d'adulte présent pour vérifier (APS du soir...).

L'accès à l'intérieur a été limité au strict nécessaire : l'accueil des élèves de la maternelle se fait à la porte extérieure et non plus à celle des classes.

Question des parents : Serait-il possible que l'ATSEM chargée de l'accueil à la porte ne soit pas toujours la même ? Dorénavant il y aura une alternance : ce sera l'ATSEM qui est présente le matin à l'APS qui en sera chargée : une assure le début de semaine, l'autre la fin. La configuration des locaux ne permet pas un verrouillage extérieur total : aucun personnel ne peut se rendre disponible pour ouvrir à la demande. Cependant, il est prévu de fermer le portillon du parking à clé après le changement de la serrure.

Mme BOISSON rappelle aussi que la vigilance de chaque membre de la communauté éducative est requise.

L'organisation de l'exercice « intrusion – attentat » n'a pas été encore réellement programmée. Mme BOISSON attend des retours d'expérience et l'équipe pédagogique se trouve face à des questionnements techniques : comment donner discrètement l'alarme ? comment réaliser cet exercice tel qu'il est présenté (blocage des portes...) sans affoler les élèves et leur montrer notre vulnérabilité ? Comment trouver une réponse simple et efficace à la multitude de scénarios dramatiques imaginables avec la nature de nos locaux (murs vitrés et fins ...) ?

3) Mise en place de la semaine de 4,5 jours

Le conseil des maîtres demande que le fonctionnement en semaine « Hammon » avec un après-midi sans classe soit étudié car ils trouvent que leurs élèves sont très peu réceptifs aux apprentissages scolaires pendant l'heure qui précède les TAP. Cette organisation aurait aussi l'avantage de clarifier l'occupation des locaux et le repérage des activités par les élèves. Ce point a été étudié en comité de pilotage l'an dernier et la question avait été reportée à l'année scolaire suivante. Pour remettre à l'étude cette réorganisation il faut à nouveau réunir le comité de pilotage dont la date sera fixée par Mme ALBARIC qui demande la participation de deux représentants de parents et rappelle qu'il peut y avoir des délais assez courts pour envoyer le PEDT .

4) Projet d'école

Décloisonnement :

Il a lieu les mercredis matin (horaires compatibles à la disponibilité de Valérie Dabert).

Les groupes ont été constitués pour respecter au mieux les niveaux.

Le fonctionnement de l'an dernier a été reconduit et permet aux élèves d'avoir un enseignement en arts plastiques plus régulier et plus approfondi.

Le projet d'école pérennise ce fonctionnement en decloisonnement qui permet aux élèves de profiter au mieux des compétences particulières de chaque enseignant.

Projets :

Pour l'instant :

Les classes de Mme JOANNET et THORRE vont avoir « la ferme » comme fil conducteur sur l'année avec une visite à la ferme de MONTPERROUX déjà fixée au jeudi 11 mai 2017.

Année sans classe de mer.

Les nouveaux programmes de géographie notamment sont plus basés sur l'environnement proche de l'élève. Une visite de ferme aux alentours devrait être organisée pour les grands. Des visites à Clermont (Aventure Michelin , musée..) sont à l'étude pour les plus grands.

5) Piscine :

Les élèves (organisation des classes non encore établie, en fonction du nombre d'accompagnateurs agréés) se rendront à la piscine de Thiers pour 8 séances le lundi matin du 6 mars au 28 mai 2017.

6) Système de conventionnement pour le financement du fonctionnement du RASED et l'achat de matériel pédagogique et sportif

Un système de conventionnement a été mis en place sur l'ensemble des communes situées sur la circonscription Education Nationale de Thiers. Il concerne d'une part le fonctionnement du RASED et, d'autre part l'achat de matériel pédagogique.

Le projet est opérationnel depuis la rentrée de septembre 2016 et, pour la première année de fonctionnement, il a permis de fournir au RASED un ensemble d'équipement pour une valeur d'environ 4200 € (tests de psychologie, un ordinateur portable, une imprimante ainsi que plusieurs ressources pour l'accompagnement des élèves en difficulté).

Il a également permis de se doter de matériel sportif pour une valeur d'environ 2200 € qui va circuler dans les écoles qui en feront la demande.

Mme ALBARIC explique que la commune a répondu positivement à cette demande puisque les élèves orléatois bénéficient des interventions des enseignants du RASED de LEZOUX.

Elle souligne aussi que la mutualisation de matériel répond aux disparités d'équipement des écoles notamment des écoles des petites communes.

Mme ALBARIC est représentante des élus municipaux dans la commission de fonctionnement de ce système.

7) Travaux et achats effectués

- Décoration du transformateur EDF du parking par un graphiste professionnel KEIMI avec la participation des élèves du centre de loisirs. Mme PATURET explique que ce travail s'est fait fin juillet avec une subvention de l'entreprise ERDF. Il a été demandé à l'artiste de travailler sur le thème de la nature et d'intégrer, comme prévu dans l'idée de départ, des messages incitant certains usagers du parking à un meilleur comportement.

Le vernissage a eu lieu le mercredi 19 octobre à 18 h.

L'ensemble des membres du conseil d'école apprécie le résultat final mais pensent que les recommandations faites aux utilisateurs du parking ont une efficacité limitée car il en existe toujours qui ne les respectent pas.

- Achat de tables neuves pour la classe de Mme ROUSSEL
- Elagage, taille et entretien des arbres et des espaces verts
- Divers bricolages demandés
- Changement des mousses de sécurité autour des panneaux de basket
- Changement d'une protection anti pince-doigt de la classe des GS
- Balayage des cours de récréation et gros nettoyage du préau
- Changement des différents éléments d'éclairage défectueux
- Changement de la poignée de sécurité
- Démontage de la petite grille qui délimitait la cour de la maternelle

6) Travaux ou achats à prévoir

- Réparation de la structure (changement d'une barre transversale, solidification d'un poteau ...) : l'intervention de l'installateur est attendue depuis la rentrée.
- Changement de la serrure du portillon pour permettre sa fermeture à clé (*clés fournies pour l'ancienne serrure*)
- Complément des gravillons de la zone de réception sous les jeux, sous la table de ping-pong, sous le balcon et autour du bouleau. Ces travaux sont programmés et liés à la location d'une mini pelle par la commune. (*Faits pendant les vacances de Toussaint*)

- Réfection de l'étanchéité des trappes de désenfumage du réfectoire qui devient importante avec l'arrivée de l'hiver. *(Le service technique a conclu qu'il n'était pas possible de faire une réparation solide et qu'il fallait changer les pièces. Compte tenu du coût et du fait que le bâtiment doit faire l'objet d'un projet global de réhabilitation dès 2017, le conseil municipal ne souhaite pas effectuer ces travaux pour l'instant)*

- Réparation de différentes fuites sur des sanitaires *(faite pendant les vacances de Toussaint)*

- Réparation du siège du «serpent », jeu de la cour de maternelle *(faite pendant les vacances de Toussaint)*

- Remise en état du baby-foot *(faite pendant les vacances de Toussaint)*

- Changement néons

- Balayage des cours de récréation surtout celle de la maternelle (feuilles, pommes...) nettoyage du parking...

8) Fusion des deux écoles

Les directrices des deux écoles ont été reçues par M LEON, IA adjoint, M BIGAY, IEN de la circonscription de THIERS et deux techniciennes chargées du mouvement des enseignants du premier degré. Suivant leurs souhaits, Mme BOISSON et Mme ALLEMAND devraient pouvoir échanger leur situation administrative suite à la fusion des écoles qui va être entérinée par le conseil municipal et soumise au CDEN qui se réunira sans doute en janvier.

Les enseignantes de cycle 3 se sont déjà réunies pour établir une programmation commune à partir des nouveaux thèmes des programmes de 2016 en histoire, géographie et sciences pour que les élèves de CM des deux écoles aient bénéficié du même contenu avant leur rassemblement.

De nombreux conseils des maîtres communs aux deux écoles vont être organisés pour avancer sur la répartition des élèves et l'attribution prévisionnelle des classes sachant qu'il existe une grosse incertitude sur les effectifs avec la livraison des maisons du lotissement fin juin 2017. Les enseignants devront aussi réfléchir aux programmations, aux méthodes d'évaluation, à la refonte du règlement intérieur, à l'aménagement des locaux...

Les deux prochains conseils d'école devraient aussi être communs aux deux écoles.

10) Divers

A l'occasion des quarante ans de l'école et de sa fermeture, une rencontre entre les anciens élèves de l'école sera organisée le vendredi 30 juin 2017 (veille de la kermesse). Mme BOISSON se charge d'organiser une première réunion le 21 novembre à 18 h 30.

NDLR : les informations arrivées après le conseil d'école ont été rajoutées à ce compte-rendu en italique.

Pour la Mairie :
Mme ALBARIC

pour les parents :
Mme FIRON

Mme BOISSON,
directrice